V. 09.2019

expo?quiz

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN !

# « GUIDE PRATIQUE D'UTILISATION »

**[ Outil de débat et de réflexion autour de l'égalité entre les filles et les garçons ]**

Ce guide a pour objet de donner des clés d'utilisation de ce support d'échanges et de réflexions expo-quiz®, des idées et des pistes qui permettent de susciter et/ou de prolonger des actions de sensibilisation.

Une création

le mmoutard

Avec le soutien de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

DÉLÉGATION RÉGIONALE AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ EN RHÔNE-ALPES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# SOMMAIRE


Données générales ..... page 2
Présentation du support expo-quiz® ..... pages 2 et 3
Déroulement type des animations ..... page 3
Cinq bonnes raisons d'organiser des temps de débat ..... page 4
Quelques conseils pour l'animation ..... page 5
Organisation type d'un kakémono ..... page 6
"*Égalité filles-garçons, parlons-en !*" en un coup d'œil ..... page 7
Kakémono 1 ..... pages 8 et 9
Kakémono 2 ..... pages 10 et 11
Kakémono 3 ..... pages 12 et 13
Kakémono 4 ..... pages 14 et 15
Kakémono 5 ..... pages 16 et 17
Kakémono 6 ..... pages 18 et 19


# DONNÉES GÉNÉRALES

### 1. OBJECTIFS

- Sensibiliser les publics à l'égalité entre les filles et les garçons,
- Permettre aux institutions, associations, etc. de multiplier la mise en place de temps de rencontres, d'échanges, de débats et de réflexions.
- Aider les acteurs de l'éducation, les acteurs territoriaux, etc. à parler de ce sujet avec leurs publics, que ce soit pendant des temps scolaires, périscolaires, de loisirs, à l'occasion d'événements, de temps de formation…

### 2. CONCEPT

Une expo-quiz® est un support original d'animation ayant pour fil conducteur des dessins de presse originaux et des questions à choix multiples qui, d'une part, permettent une découverte simple et ludique du sujet et, d'autre part, suscitent la réflexion, les échanges et le débat.
Cette expo-quiz® est composée de 6 kakémonos et accompagnée des documents suivants :

- *"Guide pratique d'utilisation"* (20 pages A4).pour le médiateur,
- "*Vos réponses !*" (4 pages A5) et "*Solutions !*" (4 pages A5) pour les participants.

### 3. PUBLICS

Cette expo-quiz® est accessible à tout public (à partir de 13 ans) dans le cadre de parcours accompagnés.

# PRÉSENTATION DU SUPPORT EXPO-QUIZ®

### 1. PRINCIPE

L'expo-quiz® s'appuie sur une iconographie forte de 6 dessins de presse originaux et de 11 questions à choix multiples qui balayent les principaux thèmes liés à l'égalité filles-garçons.

### 2. PARCOURS PÉDAGOGIQUE

L'expo-quiz® est conçue comme un parcours pédagogique au cours duquel le public est amené à découvrir le sujet en décryptant différents niveaux de lecture (dessin de presse, questions à choix multiples, encadré et visuels ressources et/ou campagnes de communication). En suscitant la surprise et la curiosité tout au long du parcours, l'expo-quiz® est le prétexte d'échanges et de débats.

### 3. ORGANISATION ET ANIMATION AUTONOME DE TEMPS DE DÉBAT

L'expo-quiz® est conçue pour être utilisée par les médiateurs de manière autonome. Le médiateur doit rester neutre et ne porter aucun jugement de valeur. Il doit se mettre en situation de déclencheur de parole et d'écoute. Il n'est pas obligatoirement en position de transmission de savoirs, il est plutôt un relais pour trouver l'information et/ou créer des contacts avec des spécialistes.

### 4. DES CADRES VARIÉS D'UTILISATION

L'expo-quiz® peut s'adapter à de très nombreux contextes d'utilisation :
- dans un lieu unique (Centre de documentation et d'information (CDI) de collège ou de lycée, centre social, centre de loisirs, médiathèque, MJC…) ;
- dans un lieu de passage (hall de collège ou de lycée, de mairie, de centre social…, médiathèque, théâtre, galerie commerciale, etc.) ;
- dans le cadre d'un parcours de type jeu de piste : répartition des kakémonos en intérieur ou en plein air ;
- avec des jeunes, utilisation sans restriction durant les temps scolaires, périscolaires et de loisirs ;
- en appui d'un événement.

### 5. TRANSPORT ET MISE EN PLACE SIMPLE :

**Formule 1** - avec barres d'accrochage : transport facile de l'ensemble dans une housse (à pieds, sans nécessité de disposer d'un véhicule) ; poids total de l'expo-quiz®: 6 kg. Différentes possibilités d'accrochage en fonction du type d'animation : paper-board, tableau, cimaises, grilles…

**Formule 2** - autoportant (enrouleur): transport dans 6 housses ; poids total de l'expo-quiz®: 30 kg

# Déroulement type des animations

### 1. PRÉPARATION

- Avant de commencer, visualisez l'ensemble de l'outil afin de vous faire une idée globale des contenus et des possibilités d'utilisation.
- Prévoyez d'installer l'expo-quiz® dans un espace permettant la circulation des participants.
- Photocopiez les documents *Vos réponses !* et *Solutions !* pour que chaque équipe en ait un exemplaire (suggestion : pour bien les distinguer, photocopiez *Vos réponses !* sur du papier blanc et *Solutions !* sur du papier de couleur). Le premier sera remis avant la visite, le second après, si vous le jugez pertinent.
- IMPORTANT ! N'oubliez pas de prévoir des crayons pour les participants.

### 2. AVANT LA VISITE

- Expliquez la thématique en quelques mots.
- Sachez que le parcours peut être réalisé individuellement ou en équipes (de préférence, pour susciter l'échange et l'argumentation).
- Avant le parcours, distribuez le document *Vos réponses !*. Il permet aux participants de cocher leurs réponses sur le document tout en parcourant les 6 kakémonos de l'expo-quiz®.

### 3. VISITE DE L'EXPO-QUIZ®

- Comptez entre 15 et 20 minutes de parcours : c'est le temps idéal pour lire, réfléchir et répondre, dans de bonnes conditions, à chaque question.
- Des adultes peuvent être présents sur le parcours pour accompagner les visiteurs, répondre à d'éventuelles questions et encourager leur participation.
- Notez les remarques des participants que vous entendrez pour amorcer le débat après le parcours.

### 4. APRÈS LA VISITE

#### > UN TEMPS POUR DIALOGUER (VOIR P. 4-5)

L'expo-quiz® suscite des questions, des réflexions. Après la visite, un temps de discussion (même court), animé seul ou en binôme, par un adulte ou des jeunes, permet aux participants d'échanger entre eux, et les invite à présenter leurs opinions ou à relater leurs expériences. L'échange permet d'obtenir des réactions « à chaud », des remarques spontanées. C'est un moment où l'on peut revenir sur les paroles dites lors du parcours par les participants. Ce temps est important car les participants ne doivent pas rester avec des idées reçues et des préjugés. La réflexion et le débat engagés grâce aux questions sont propices à une meilleure compréhension et à une meilleure assimilation des messages.

#### > DISTRIBUTION DU DOCUMENT *SOLUTIONS !*

Au moment où vous le jugerez opportun, vous pourrez remettre le document *Solutions !* aux participants pour qu'ils vérifient leurs réponses et conservent une trace de ce temps d'échanges et de réflexion..

# CINQ BONNES RAISONS D'ORGANISER DES TEMPS DE DÉBAT

## POUR LES JEUNES :

### 1 DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES

- Écouter et respecter la parole de chacun
- Prendre la parole en public
- Formuler une opinion
- Construire une argumentation
- Enrichir ses connaissances

### 2 S'INTERROGER SUR UN SUJET

- Prendre le temps d'échanger sur des sujets de société et de la vie quotidienne
- Répondre à des interrogations personnelles
- Enrichir sa vision du monde

## POUR LES PROFESSIONNELS :

### 3 CONFRONTER PACIFIQUEMENT DES POINTS DE VUE

- Libérer la parole dans le respect mutuel de chacun
- Participer à la construction de réflexions individuelles et collectives
- Contribuer à la construction d'opinions personnelles
- Éveiller la curiosité et l'esprit critique
- Créer des demandes d'approfondissement

### 4 LEVER DES STÉRÉOTYPES ET DES PRÉJUGÉS

- Déconstruire collectivement des clichés et des préjugés
- Enrichir et faire évoluer son regard sur certains sujets

### 5 DÉVELOPPER DES VALEURS

- Ouvrir sur des pratiques démocratiques
- Développer l'esprit de tolérance et de dialogue
- Apaiser et réduire des tensions et des violences

# QUELQUES CONSEILS POUR L'ANIMATION

## 1. PRÉPARATION DU LIEU DE DÉBAT

- Il est très important de garantir une ambiance propice à l'échange. Il est recommandé de privilégier une disposition de salle en « U » ou en demi-cercle.

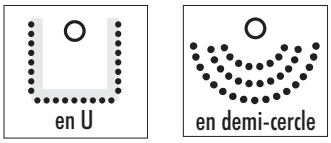


Chacun doit pouvoir prendre la parole ; il est important que tout le monde puisse se voir et s'entendre aisément.

- Le médiateur peut prévoir un objet faisant office de bâton de parole afin de réguler les interventions au sein du groupe.

## 2. LE TEMPS DU DÉBAT

- Animer en binôme (recommandé)

- Posture du médiateur :

- animer avec humilité, dans la position d'un citoyen qui souhaite faciliter les échanges entre jeunes citoyens ;
- être « neutre » par rapport aux sujets abordés ;
- accompagner les jeunes vers une réflexion collective et des recherches autonomes ;
- prendre en considération la parole de tous ;
- donner la parole au plus grand nombre ;
- faire que chacun se respecte (pas de moquerie, de jugement…) et s'écoute ;
- passer un « contrat moral » pour que ce qui est dit ne soit pas répété en dehors du groupe.

## 3. APRÈS LE DÉBAT

- De nouveaux temps de discussion et de débat peuvent être prévus ultérieurement, pour permettre aux participants de mûrir leurs réflexions. Ces temps peuvent également vous permettre de compléter vos réponses aux questions posées dans le premier temps ou d'apporter les compléments d'information que vous jugerez utiles.

- Vous pouvez proposer des outils à réaliser par les participants :
  - un exposé sur un sujet précis ;
  - un atelier arts plastiques ou un atelier d'écriture sur le sujet ;
  - un blog avec un forum de discussion ;
  - un court-métrage de sensibilisation au sujet…

- Une rencontre avec des professionnels : vous pouvez organiser une rencontre avec un spécialiste du sujet ou avec une personne d'une association agréée engagée, qui témoignera de son travail.

## 4. QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

Vous pouvez nous aider à faire évoluer nos expo-quiz® en remplissant en ligne un questionnaire d'évaluation à l'adresse ci-dessous. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et remarques à cette occasion : grâce à votre coopération, l'expo-quiz® pourra s'enrichir !

https://sphinxdeclic.com/d/s/frqlst

# Organisation type d'un kakémono

L'expo-quiz® s'articule autour de 6 kakémonos. À l'exception du kakémono 1, tous sont structurés de la même manière, sur la base de quatre niveaux de lecture :

**Format :** 0.85 m (l) x 1.50 m (h)
Toile indéchirable très résistante, classement M1 : non inflammable

**Niveau 1**
**Dessin de presse**
Une illustration originale qui sert d'accroche et permet d'entamer la discussion et le débat. Cette partie occupe 50 % de la surface du kakémono (avec la formule « barres d'accrochage », on peut plier le kakémono et n'utiliser que la partie haute pour susciter les premiers échanges).

**Niveau 2**
**Questions à choix multiples**
Elles permettent d'aborder plus facilement le sujet et d'engager l'échange. Chaque question peut être le point de départ d'un mini-débat.

**Niveau 3**
**Un texte informatif court**
apportant une information-clé, une définition…

**Niveau 4**
**Un visuel ressource et/ou de campagne institutionnelle de communication, une affiche…**
pour appuyer le message principal et élargir éventuellement le débat.

## La lecture d'images

Un dessin de presse peut être interprété de différentes manières suivant le contexte et les publics. L'équipe éditoriale et l'illustrateur peuvent prendre parti, dénoncer, se moquer, critiquer ou mettre en perspective…

Le dessin de presse qui introduit chaque kakémono peut faire l'objet d'échanges et être l'occasion d'un travail de lecture d'image avec les participants. Ce travail permet d'étudier, de décoder et de commenter les illustrations.

L'analyse des dessins de presse peut se faire en trois temps :

1. **INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS QUI COMPOSENT L'ILLUSTRATION**
2. **DESCRIPTION SIMPLE DE LA SITUATION**
3. **INTERPRÉTATION DE L'ILLUSTRATION : QU'ONT VOULU MONTRER LES AUTEURS ? QUELS SONT LES MESSAGES ?...**

# « ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN ! »
# EN UN COUP D'ŒIL

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
|---|---|---|---|
| **K1** | | Introduction et explication du concept de l'expo-quiz® | |
| | | **QUESTION 1- Aux urnes citoyens, citoyennes !**<br>À quelles dates ces quatre pays ont-ils accordé le droit de vote aux femmes ? | |
| **K2** | | **QUESTION 2 - TOUS ÉGAUX**<br>À la naissance, filles et garçons disposent de 23 paires de chromosomes. Combien de paires de chromosomes sont identiques ? | **Des identités sexuées** |
| | | **QUESTION 3 - DISPOSER LIBREMENT DE SON CORPS**<br>Quelles sont les avancées qui ont eu lieu avant les années 1980 ? | |
| **K3** | | **QUESTION 4 - FEMMES, HOMMES : À VOS POSTES !**<br>La part des compétitions sportives féminines à la télé était seulement de 7% en 2012. À quelle fourchette a-t-elle été estimée en 2016 ? | **Des stéréotypes ancrés et peu visibles** |
| | | **QUESTION 5 - DANS LES PAS DE NOS PARENTS**<br>Le droit au congé parental, c'est le droit de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant. Quelle affirmation est exacte ? | |
| **K4** | | **QUESTION 6 - UN CHOIX DE FILIÈRE ORIENTÉ**<br>a) Après le bac, quel est le pourcentage de filles dans les formations paramédicales et sociales ?<br>b) Quelle est la part des garçons dans les formations d'ingénieurs ? | **Le poids des mots** |
| | | **QUESTION 7 - FEMMES, HOMMES, TOUS COMPÉTENTS, TOUTES COMPÉTENTES !**<br>Un garçon qui veut devenir sage-femme et une fille qui veut devenir ingénieure dans le bâtiment, c'est ? | |
| **K5** | | **QUESTION 8 - INÉGALITÉ PROFESSIONNELLE**<br>[...] Quel est le pourcentage de femmes salariées non cadres qui estiment avoir rencontré un frein professionnel en raison de leur sexe (pas augmentées, ni primées, promues, désignées pour une tâche valorisante, embauchées ou formées) ? | **Les femmes, plus précaires** |
| | | **QUESTION 9 - L'ENGAGEMENT DES FEMMES EN POLITIQUE**<br>Les femmes ont longtemps été tenues à l'écart de la politique. Afin d'accroître leur représentation, une loi sur la parité a été votée. [...] En quelle année a-t-elle été votée ? | |
| **K6** | | **QUESTION 10 - HARCÈLEMENT**<br>Une fille, en se rendant dans son établissement scolaire, se fait siffler tous les jours par deux garçons qui attendent le bus devant chez elle. Qu'en pensez-vous ?<br><br>**QUESTION 11 - COMMENT RÉAGIR ?**<br>Si vous êtes victime ou témoin de violences ou de discriminations sexistes, que faites-vous ? | **Vers qui se tourner ?** |

expo?quiz

# ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN !

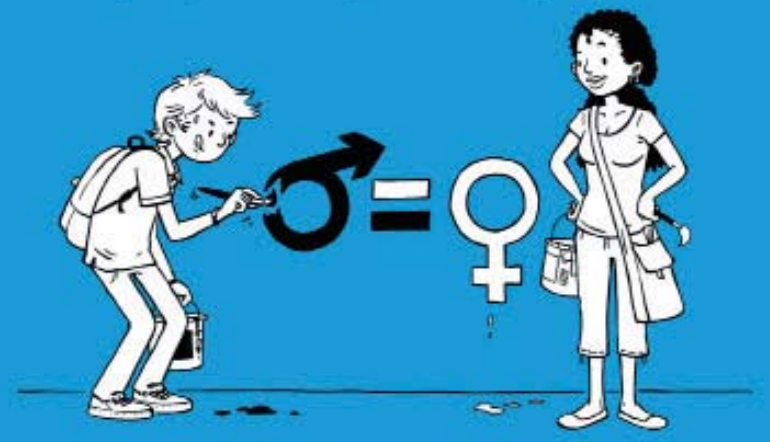

L'égalité... Ce principe est au cœur de la République française, qui l'affirme dans sa devise *Liberté, égalité, fraternité* et dans sa constitution. Mais qu'en est-il en matière d'égalité filles-garçons ?
Filles et garçons ont-ils la même place dans la société ?
Mixité, parité... Est-ce que ça existe partout ?

## AUX URNES CITOYENS, CITOYENNES !

Les femmes se sont battues au cours de l'histoire pour obtenir les mêmes droits que les hommes. Malgré des avancées dans la loi, l'égalité entre les deux sexes n'est pas encore une réalité.

QUESTION 1 ?

**En France, les hommes ont obtenu le droit de vote en 1848. Il a fallu attendre le XX^e siècle pour que les femmes l'obtiennent. À quelles dates ces quatre pays ont-ils accordé le droit de vote aux femmes ?**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. France | 2. Turquie | 3. Émirats arabes unis | 4. Australie |
| a. 1902 | b. 1934 | c. 1944 | d. 2006 |

Par un jeu de questions/réponses*, cette expo-quiz® vous permettra d'enrichir vos connaissances, de réfléchir et d'échanger avec les autres.

* Pour certaines questions, plusieurs réponses sont possibles.

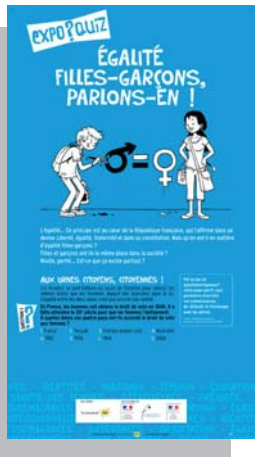


## PROBLÉMATIQUES

- **Introduction à la thématique**
- **Pouvoir aborder les droits des femmes à travers l'histoire et à travers le monde**

## PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que font les deux personnages ? Que peignent-ils sur le mur ?
Que représentent les symboles dessinés ?
Comment peut-on comprendre l'association de ces symboles avec le signe égal ?
Que pensez-vous de l'égalité entre les hommes et les femmes ? Pensez-vous qu'elle est effective ? Ou pensez-vous qu'il y a encore des choses à faire pour arriver à atteindre l'égalité entre les deux sexes ?

## QUESTION 1

**À quelles dates ces quatre pays ont-ils accordé le droit de vote aux femmes ? Réponses = Australie : 1902, Turquie : 1934, France : 1944 et Émirats arabes unis : 2006**

Petit à petit, au cours de l'Histoire, les femmes ont acquis des droits que l'on considère aujourd'hui comme "élémentaires". Ces acquis n'ont pas été obtenus au même rythme à travers le monde, et les discriminations, les dénis de droits et les violences à l'égard des femmes existent encore.

Le premier pays à avoir accordé le droit de vote aux femmes est la Nouvelle-Zélande en 1893, neuf ans avant l'Australie.

Dans la France Libre, c'est en avril 1944 qu'une ordonnance donne les droits de vote et d'éligibilité aux femmes. La cause féminine est défendue "en réponse" à l'engagement des femmes dans la résistance telles que Lucie Aubrac, Bertie Albrecht ou Elsa Triolet. Les femmes votent pour la première fois le 29 avril 1945.

Dans les années 2000, le Moyen-Orient franchit le pas : le Qatar, Bahreïn, Oman, le Koweït, les Émirats arabes unis et l'Arabie Saoudite légalisent le vote des femmes (pour ce dernier, la loi n'est effective qu'en 2015).

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES

**ÉDUSCOL - Dossier "L'égalité des filles et des garçons"**
Ce dossier rappelle les enjeux de l'égalité, de la convention interministérielle et apporte des informations supplémentaires sur la thématique.
http://eduscol.education.fr/pid23262/egalite-filles-garcons.html

**CANOPÉ - Dossier "Outils égalité filles-garçons"**
Ce site a pour objectif de rappeler les grands enjeux de la transmission, à l'école et par l'école, d'une culture de l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes.
https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons.html

**SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**
Des ressources disponibles en ligne telles que les chiffres-clés de l'égalité, des numéros utiles, des publications disponibles en téléchargement.
https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/

**SUR LE CHEMIN DE L'EGALITÉ**
La Brochure « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur » éditée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, présente chaque année, les chiffres clés sexués en matière de réussite des élèves, de choix d'orientation et d'insertion professionnelle.
Téléchargement à l'adresse suivante : https://cache.media.education.gouv.fr/file/2019/73/2/depp-2019-filles-et-garcons_1089732.pdf

**MATILDA - "Vivre l'égalité, des vidéos pour le plaisir d'apprendre"**
Plus de 80 vidéos, accompagnées de ressources pédagogiques, sur les thématiques de l'égalité entre les sexes, dans tous les domaines.
https://matilda.education/

## D'AUTRES DATES IMPORTANTES EN MATIÈRE DE DROITS DES FEMMES

**1791**
Olympe de Gouges rédige la "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne".

**1880**
L'enseignement secondaire est ouvert aux filles (loi Camille Sée).

**1924**
Les programmes des lycées de filles sont alignés sur ceux des garçons. Les filles peuvent passer le baccalauréat.

**1946**
L'égalité des femmes et des hommes en droits est inscrite dans le préambule de la Constitution.

**1965**
Les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari.

**1975**
La mixité est généralisée à tous les établissements scolaires publics (loi Haby).

**1983**
L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est inscrite dans la loi (loi Roudy).

**2006**
Pour lutter contre les mariages forcés, l'âge légal du mariage passe de 15 à 18 ans pour les femmes.

EXPO ? QUIZ ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN !

## TOUS ÉGAUX

À la puberté, les corps des filles et des garçons changent. Hommes et femmes possèdent des cellules spécifiques (spermatozoïdes et ovules) qui peuvent s'associer pour créer la vie.

QUESTION 2 ?

**À la naissance, filles et garçons disposent de 23 paires de chromosomes. Combien de paires de chromosomes sont identiques ?**

→ 13 → 18 → 22

## DISPOSER LIBREMENT DE SON CORPS

En France, dans les années 1960, le combat pour la liberté et les droits des femmes s'accélère. Les mouvements féministes clament haut et fort « mon corps m'appartient ».

QUESTION 3 ?

**Quelles sont les avancées qui ont eu lieu avant les années 1980 ?**

→ La loi Neuwirth qui autorise la contraception orale (pilule)
→ La loi Veil qui autorise l'interruption volontaire de grossesse
→ La loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes

## Des identités sexuées

« On ne naît pas femme, on le devient », disait Simone de Beauvoir. La biologie ne suffit pas à déterminer les identités masculine et féminine. Ce que l'on attend d'une fille et d'un garçon est aussi déterminé par la société : la famille, l'école, les médias... Filles et garçons construisent leur identité, leur personnalité en fonction de leur éducation et de leurs interactions avec leur environnement socioculturel.

## PROBLÉMATIQUES

- **Comprendre les ressemblances et différences physiques**
- **Comprendre la différence entre identité sexuelle et sexuée**
- **Le droit des femmes de disposer de leur corps**
- **Lutter contre l'homophobie et la transphobie**

## PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Quelles ressemblances y a-t-il entre un corps féminin et un corps masculin ?
À l'inverse, quelles différences existe-t-il ?
Quels sont les changements qui s'opèrent à la puberté pour ces deux corps ?
Que pensez-vous des bulles de dialogue "égaux..." / "...avec nos différences" ?
En étant une fille, ou un garçon, est-il facile de s'habiller comme on veut ?
D'adopter un certain maquillage, une certaine coupe de cheveux... ?
Est-on libre de ses choix ?

## QUESTION 2

**À la naissance, filles et garçons disposent de 23 paires de chromosomes. Combien de paires de chromosomes sont identiques ? Réponse = 22**

Chaque cellule de l'être humain, sauf les cellules sexuelles, contiennent dans leur noyau 22 paires chromosomes, semblables dans chaque paire et d'une vingt-troisième paire constituée des chromosomes qui détermine le sexe. Chez la femme, il s'agit de deux chromosomes identiques notés X-X et chez l'homme d'un chromosome X associé à un chromosome différent noté Y. Cette différence d'ordre biologique fait de l'être humain une fille ou un garçon.

## QUESTION 3

**Quelles sont les avancées qui ont eu lieu avant les années 1980 ? Réponses = la loi Neuwirth et la loi Veil**

La loi Neuwirth qui autorise l'usage de contraceptifs, et notamment la pilule, est promulguée en décembre 1967. La loi Veil autorise l'interruption volontaire de grossesse en janvier 1975. Les années 1970 sont caractérisées par une série de lois reconnaissant la liberté de choix des femmes.

La loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants est une loi récente, datant de juillet 2010.

## ENCADRÉ

**Des identités sexuées**

*"On ne naît pas femme, on le devient", disait Simone de Beauvoir. La biologie ne suffit pas à déterminer les identités masculine et féminine. Ce que l'on attend d'une fille et d'un garçon est aussi déterminé par la société : la famille, l'école, les médias...*

*Filles et garçons construisent leur identité, leur personnalité en fonction de leur éducation et de leurs interactions avec leur environnement socioculturel."*

---

Le sexe détermine si l'on est une fille ou un garçon. Cependant, le fait "d'être une fille", "d'être un garçon" (l'identité sexuée) dépend de l'environnement culturel : la petite fille imitera plus facilement une femme, le petit garçon imitera plus facilement un homme. Chacune et chacun cherche ainsi à se conformer aux rôles sociaux que lui fixe la société.

## RESSOURCES

"Selon une étude de l'IFOP réalisée en 2018 pour la Fondation Jean-Jaurès et la DILCRAH, l'établissement scolaire apparait comme le lieu au sein duquel les agressions LGBTphobes sont les plus courantes (devant la rue et les transports en commun) : 26 % des personnes LGBT déclarent y avoir fait l'objet d'injures ou de menaces verbales, 13 % d'une ou plusieurs agressions physiques." - Extrait du Guide d'accompagnement de la campagne de prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les collèges et les lycées (2019).

**Un service d'écoute et d'aide pour les victimes et témoins a été mis en place, par téléphone 7j/7 de 8h à 23h : 0810 20 30 40 ou par mail ou livechat : ecoute.contrelhomophobie.org**

Plus d'informations et d'autres ressources dans l'espace "Contre l'homophobie et la transphobie à l'école" du site du Ministère de l'éducation nationale : education.gouv.fr/pid32090/contre-l-homophobie-a-l-ecole.html

EXPO? QUIZ ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN !

## FEMMES, HOMMES : À VOS POSTES !

Les stéréotypes sexués sont encore largement véhiculés par les médias. Les contenus diffusés (films, séries, clips, publicités) contribuent à la transmission des clichés masculins ou féminins. Par exemple, on médiatisera plutôt des compétitions sportives masculines, considérées comme « viriles ».

QUESTION 4 ?

**Parmi le temps de diffusion de rencontres sportives à la télé, quel est le pourcentage de temps consacré aux compétitions féminines ?***

→ 7 % → 17 % → 47 %

* Source : CSA octobre 2012, d'après une étude de 4 semaines (soit 2 500 heures de retransmissions de compétitions)

## DANS LES PAS DE NOS PARENTS

Les parents jouent un rôle important. Ils transmettent leurs valeurs, leurs convictions et leurs traditions. La société a longtemps admis que les femmes devaient s'occuper de la maison et des enfants, et que les hommes devaient « nourrir » et diriger la famille.

QUESTION 5 ?

**Le droit au congé parental, c'est le droit de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant. Quelle affirmation est exacte ?**

→ Il ne concerne que les mères

→ Il peut aussi bien concerner les pères que les mères

### Des stéréotypes ancrés et peu visibles

Clichés et stéréotypes sont véhiculés au sein de la famille, à l'école, lors d'activités de loisirs... Les enfants sont incités à faire des activités, des jeux, à choisir des jouets, du fait « d'être une fille » ou « d'être un garçon »... Pour les vêtements, on attribue le rose aux filles et le bleu aux garçons ; en termes d'activités culturelles ou sportives, les sports de combat sont perçus comme masculins tandis que la danse est une activité plutôt féminine, etc.

Création et conception le routard www.lemoutard-expos.fr

3

## PROBLÉMATIQUES

- **Les représentations des femmes dans les médias**
- **Les inégalités entre les hommes et les femmes au quotidien**
- **Reconnaître et lutter contre les stérotypes de genre**

## PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que représente cette situation ? Qu'est-ce que la galanterie *(une "politesse" empressée envers les femmes)* ?
Pourquoi le personnage masculin semble-t-il étonné ?
Dans le cadre de l'égalité entre les femmes et les hommes, pensez-vous que la galanterie doit perdurer ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

## QUESTION 4

**Parmi le temps de diffusion de rencontres sportives à la télé, quel est le pourcentage de temps consacré aux compétitions féminines ? Réponse = 7%**

La présence du sport féminin à la télévision a progressé ces dernières années. La part des compétitions sportives féminines était seulement de 7% en 2012 mais la fourchette a été estimée entre 16 et 20% en 2016. Certaines compétitions féminines ont connu des succès d'audience comme la demi-finale de Coupe du monde féminine de Rugby 2016 (Angleterre-France) avec 3 millions de téléspectateurs. L'exposition à la télévision est positive pour la pratique des sports féminins : en témoigne le nombre de licenciées féminines après chaque compétition internationale.

Il reste encore des progrès à faire : la part des femmes prenant la parole dans les programmes sportifs (présentatrices, commentatrices, joueuses...) ne représentaient en 2016 que 17%.

Source : CSA "Rapport sur la diffusion de la pratique féminine sportive à la télévision" - Septembre 2017

## QUESTION 5

**Le droit au congé parental, c'est le droit de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant. Quelle affirmation est exacte ? Réponse = il peut aussi bien concerner les pères que les mères.**

On constate une amélioration de la participation des pères à la vie familiale mais l'arrivée d'un enfant impacte bien majoritairement l'emploi des femmes : le taux d'activité des mères baisse lorsque la famille s'agrandit. En France, plus d'une mère sur deux d'enfants de moins de huit ans s'est arrêtée de travailler après la naissance de ses enfants ou a réduit temporairement son temps de travail (au moins un mois au-delà de son congé de maternité). Seuls 12 % des pères ont modifié leur temps d'activité au-delà de leur congé de paternité. (source INSEE juin 2013).

En 2014, le Gouvernement a réformé le congé parental, en imposant un partage de la prise du congé parental d'éducation entre les deux parents. Par cette mesure, il entend permettre aux femmes de retourner plus rapidement sur le marché du travail et inciter davantage les pères (qui ne représentent que 4% des personnes qui prennent un congé parental) à s'arrêter de travailler pour élever leur enfant.

## ENCADRÉ

**Des stéréotypes ancrés et peu visibles**

*Clichés et stéréotypes sont véhiculés au sein de la famille, à l'école, lors d'activités de loisirs... Les enfants sont incités à faire des activités, des jeux, à choisir des jouets, du fait "d'être une fille" ou "d'être un garçon"... Pour les vêtements, on attribue le rose aux filles et le bleu aux garçons ; en termes d'activités culturelles ou sportives, les sports de combat sont perçus comme masculins tandis que la danse est une activité plutôt féminine, etc."*

---

Relevant de l'ordre du jugement, les stéréotypes se traduisent par des attitudes et des opinions simplifiées à l'extrême, souvent erronées et aboutissent à un ensemble de croyances portant sur les caractéristiques d'un groupe (par exemple : "les femmes sont plus douces que les hommes", "les hommes sont faits pour diriger"). Ils constituent la base sur laquelle peuvent prendre appui des comportements discriminatoires.

## RESSOURCES

Certaines productions éditoriales, certains films, perpétuent les stéréotypes et les nourrissent. Des bibliographies réalisées par l'Atelier des merveilles (Le Teil, Ardèche) et une filmographie réalisée par la Fédération des oeuvres laïques de la Drôme, ont pour but d'aider les parents, les enseignants et les médiateurs à trouver des outils pour réfléchir avec les jeunes aux stéréotypes et aux représentations des femmes et des hommes, vers plus d'égalité:

**Bibliographies**
- "Fille, garçon, l'aventure d'être soi, 76 albums jeunesse" (2015)
- "Pour bousculer les stéréotypes fille garçon" (2013)
- "Pour vivre ensemble riche de nos différences" (2011)
- "Pour l'égalité entre filles et garçons, 100 albums jeunesse" (2009)

À retrouver sur : www.drome.gouv.fr/egalite-fille-garcon-des-outils-bibliographies-a3188.html

**Filmographie**
- "Féminin - masculin, 100 films pour lutter contre les stéréotypes " (2014)

À retrouver sur : www.drome.gouv.fr/filmographies-pour-l-egalite-a4923.html

EXPO ? QUIZ ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN !

## UN CHOIX DE FILIÈRE ORIENTÉ

Les filières littéraires et sociales pour les filles, scientifiques et techniques pour les garçons ? Le moment de l'orientation est l'occasion de sortir des stéréotypes dépassés et de faire de vrais choix.

QUESTION 6 ?

**a) Après le bac, quel est le pourcentage de filles dans les formations paramédicales et sociales ?**

→ 55 % → 70 % → 85 %

**b) Quelle est la part des garçons dans les formations d'ingénieurs ?**

→ 53 % → 63 % → 73 %

* Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SIES) - 2017

## FEMMES ET HOMMES, TOUS COMPÉTENTS, TOUTES COMPÉTENTES !

Les femmes représentent près de la moitié de la population active. On constate qu'elles occupent majoritairement des emplois dans les secteurs incarnant les « vertus féminines » (infirmière, assistante sociale, maîtresse d'école...) et qu'elles sont moins présentes dans les métiers de l'industrie, souvent perçus comme « masculins ».

QUESTION 7 ?

**Un garçon qui veut devenir sage-femme et une fille qui veut devenir ingénieure dans le bâtiment, c'est :**

→ Courageux : ils ne se sont pas souciés des clichés

→ Impossible : la fille n'a pas les compétences physiques requises et le garçon n'a pas la sensibilité adaptée au poste

## Le poids des mots

En français, le masculin est employé comme genre générique (ex : « un professeur » désigne autant un homme qu'une femme). En 1986, une circulaire du premier ministre recommande la féminisation des noms de métiers pour que l'accession des femmes à des fonctions de plus en plus diverses trouve sa traduction dans le vocabulaire. En 1998, une 2e circulaire réaffirme cette volonté et donnera naissance à un guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades, fonctions, rédigé par l'Inalf*. Ce processus de féminisation fait l'objet de nombreuses controverses.

* Institut national de la langue française

Création et conception le routard www.lemoutard-expos.fr 4/6

## PROBLÉMATIQUES

- **La persistance d'une orientation sexuée**
- **Les inégalités hommes-femmes dans le monde professionnel**
- **La féminisation des noms**

## PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Cette situation vous parait-elle surprenante ? Que met-elle en avant *(un stéréotype de genre)* ? Existe-t-il des métiers masculins ? Des métiers féminins ? Est-ce facile d'assumer des envies ou des choix qui ne correspondent pas à l'image que les autres se font de nous ? Parmi vous, certain.e.s ont-ils/elles envie de faire un métier dit "masculin" ou "féminin" ? Quels sont les freins que l'on peut rencontrer quand on fait ce genre de choix ? Comment peut-on surmonter les difficultés et les obstacles ?

## QUESTION 6

**a) Après le bac, quel est le pourcentage de filles dans les formations paramédicales et sociales ? Réponse = 85% ; b) Quelle est la part des garçons dans les formations d'ingénieurs ? Réponse = 73%**

On constate la persistance d'une orientation sexuée. Dans les choix d'option et de spécialité, puis pour les études supérieures, les filles se répartissent plus uniformément entre les différentes filières que les garçons, qui choisissent massivement les sciences et les filières techniques. De nombreuses formations de l'enseignement supérieur sont peu mixtes. À l'université, il y a plus de 70% de femmes en lettres et langues, alors qu'il y en a moins de 30% en sciences fondamentales et en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives)

Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SIES) - 2017

## QUESTION 7

**Un garçon qui veut devenir sage-femme et une fille qui veut devenir ingénieure dans le bâtiment, c'est :**
**Réponse = Courageux : ils ne se sont pas souciés des clichés.**

Au moment de choisir une orientation, l'essentiel est de savoir ce que l'on veut, sans se laisser influencer par l'image que les autres ont de nous, ou l'image que l'on peut avoir de certains secteurs d'activités. À tous les niveaux des entreprises, dans tous les secteurs, les postes sont étudiés pour être accessible à tous, hommes et femmes. Les hommes peuvent exercer des activités dites "féminines" et les femmes peuvent parfaitement exercer des métiers dits "masculins". Dans tous les cas, c'est la formation, l'apprentissage, qui donnent les capacités et les qualités requises pour chaque métier.

## ENCADRÉ

**Le poids des mots**

*En français, le masculin est employé comme genre générique (ex : « un professeur » désigne autant un homme qu'une femme). En 1986, une circulaire du premier ministre recommande la féminisation des noms de métiers pour que l'accession des femmes à des fonctions de plus en plus diverses trouve sa traduction dans le vocabulaire.*

*En 1998, une 2e circulaire réaffirme cette volonté et donnera naissance à un guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades, fonctions, rédigé par l'Inalf*. Ce processus de féminisation fait l'objet de nombreuses controverses.*

** Institut national de la langue française*

---

Pour accéder au guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions "Femme, j'écris ton nom", rédigé par l'Institut national de la langue française :

www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.shtml

## VISUEL

Affiche de la 7e édition du concours national "Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin". L'objectif de ce concours est d'ouvrir l'horizon professionnel des collégiens et collégiennes au moment de leur orientation pour dépasser les clichés. De nombreux secteurs de l'industrie, du bâtiment souffrent d'a-priori : milieux virils, laborieux, dangereux alors que ces secteurs offrent une variété de métiers et d'opportunités de carrières autant pour les garçons que pour les filles.

## DES TEMPS FORTS À RETENIR

Journées internationales

- 6 février, journée mondiale de lutte contre les mutilations génitales féminines
- 8 mars, journée internationale des droits des femmes
- 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

EXPO ? QUIZ ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, PARLONS-EN !

## INÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

En dépit de la loi, l'égalité professionnelle n'est pas encore effective. Il existe encore des écarts de salaire (à temps de travail et poste équivalents, les femmes sont moins payées que les hommes), les femmes sont moins présentes dans les instances de direction, la maternité influe sur le déroulement de leurs carrières, etc.

QUESTION 8 ?

**Un sondage réalisé en 2009* a montré que de nombreuses femmes actives ou retraitées ont eu le sentiment d'avoir été victimes de discrimination sur leur lieu de travail du fait d'être une femme* (pour l'obtention d'une augmentation, d'une formation, d'un poste à responsabilité, etc. ou même dans le quotidien).**
**Quel pourcentage ?**

→ 4 % → 14 % → 34 %

* Source : Sondage Halde/CSA 2009

## L'ENGAGEMENT DES FEMMES EN POLITIQUE

Les femmes ont longtemps été tenues à l'écart de la politique. Afin d'accroître leur représentation, une loi sur la parité a été votée. Elle oblige les partis politiques à présenter un nombre égal d'hommes et de femmes lors des scrutins.

QUESTION 9 ?

**En quelle année a-t-elle votée ?**

→ 1946 → 1965 → 2000

### Les femmes, plus précaires

En France, en 2010, 4,7 millions de femmes avaient un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté et 70 % des « travailleurs pauvres » étaient des femmes.
Cette situation peut s'expliquer par les conditions de leur emploi - 30,1 % des femmes salariées travaillent à temps partiel, elles sont aussi plus touchées par la discontinuité des contrats de travail et le chômage - et aussi parce qu'elles sont majoritaires dans les familles monoparentales (particulièrement touchées par la pauvreté).

Source : L'égalité entre les femmes et les hommes - chiffres-clés 2012

Création et conception le routard www.lemoutard-expos.fr

## PROBLÉMATIQUES

- **Le sexisme**
- **L'engagement des femmes en politique et la parité**
- **Les femmes, plus touchées par la précarité**

## PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Comment peut-on qualifier cette situation présentée sur un ton humoristique ? Peut-on la qualifier de "sexiste" ?
Qu'est-ce que le sexisme ? (voir encadré définition ci-dessous)
Avez-vous d'autres exemples de situations sexistes que vous auriez pu vivre ou dont vous auriez pu être témoin ?

### SEXISME

C'est une attitude de discrimination fondée sur les préjugés liés au sexe ou aux représentations de genre. Cette attitude peut engendrer des comportements qui nient le droit à la la liberté et à l'égalité pour l'autre sexe.

## QUESTION 8

**Un sondage réalisé en 2009 a montré que de nombreuses femmes actives ou retraitées ont eu le sentiment d'avoir été victimes de discrimination sur leur lieu de travail du fait d'être une femme [...] Quel pourcentage ? Réponse = 34%**

Des chiffres plus récents (résultats de l'enquête CSEP/BVA "Agir contre le sexisme au travail" - novembre 2016) montrent que 51% de femmes salariées non cadres estiment avoir rencontré un frein professionnel en raison de leur sexe. Le poids du sexisme dans le quotidien des femmes est important : 81% des victimes ont déjà adopté une conduite d'évitement (ne pas porter certaines tenues, éviter de croiser certains collègues, ne pas se rendre à certains déjeuners, ne pas prendre la parole en public, ne pas demander certains postes...) pour ne pas avoir à affronter le sexisme. Seules 18% des femmes estiment que leur entreprise combat le sexisme.

## QUESTION 9

**[...] Afin d'accroître leur représentation, une loi sur la parité a été votée. Elle oblige les partis politiques à présenter un nombre égal d'hommes et de femmes lors des scrutins. En quelle année a-t-elle été votée ? Réponse = 2000**

La loi oblige les partis politiques à présenter un nombre égal d'hommes et de femmes pour les élections régionales et municipales (dans les communes de 3 500 habitants et plus), sénatoriales et européennes. Elle prévoit aussi des pénalités financières pour les partis qui ne respectent pas le principe de parité lors de la désignation des candidats pour les élections législatives.

En 2012, pour la première fois dans l'histoire de la République, le gouvernement est paritaire. Les principales autres instances politiques (en national et local) ne sont pas paritaires, à l'exception des conseils régionaux. En mars 2010, 48 % des conseillers régionaux élus sont des femmes, presque deux fois plus qu'en 1998 (27.5%).

## ENCADRÉ

**Les femmes, plus précaires**

*Actualisation des chiffres (source : "Chiffres-clés - L'égalité entre les femmes et les hommes 2019") = En France, en 2016, 14,4% de femmes avaient un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté et 54% des allocataires du RSA (revenu de solidarité active) étaient des femmes. Cette situation peut s'expliquer par les conditions de leur emploi - 29,3 % des femmes salariées travaillent à temps partiel, elles sont aussi plus touchées par la discontinuité des contrats de travail et le chômage - et aussi parce qu'elles sont majoritaires dans les familles monoparentales (particulièrement touchées par la pauvreté).*

---

D'autres données concernant l'égalité professionnelle sont disponibles dans la publication : "Chiffres-clés - L'égalité entre les femmes et les hommes" (réactualisée chaque année) du Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations :

https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-

## VISUEL

Campagne de communication d'intérêt général du Laboratoire de l'égalité destinée à lutter contre les propos et les pratiques sexistes. Le Laboratoire de l'égalité souhaite interpeller l'opinion et créer une mobilisation collective pour l'égalité femmes-hommes avec la signature du Pacte pour l'égalité. Plus d'informations :
www.laboratoiredelegalite.org

## LE HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, créé en janvier 2013, a pour mission de rédiger un rapport annuel sur l'état du sexisme en France. Entre autres, il assure la concertation avec la société civile, anime le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité et formule des recommandations, des avis au Premier ministre.
Plus d'informations : www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/

expo?quiz
ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS,
PARLONS-EN !
?
HARCÈLEMENT
L'espace public (la rue, les parcs...) est un lieu accessible par tous et pour tous. Chacun a le droit au respect.
QUESTION 10
Une fille, en se rendant dans son établissement scolaire, se fait siffler tous les jours par deux garçons qui attendent le bus devant chez elle. Qu'en pensez-vous ?
→ C'est une situation banale, une tentative de drague
→ C'est du harcèlement
→ Elle n'est pas polie si elle ne leur parle jamais
→ Elle devrait changer de trajet
COMMENT RÉAGIR ?
Se respecter pour mieux vivre ensemble : c'est à chacun et chacune d'agir au quotidien pour l'égalité femmes-hommes.
QUESTION 11
Si vous êtes victime ou témoin de violences ou de discriminations sexistes, que faites-vous ?
→ Je ne dis rien / je ne fais rien
→ J'en parle à mon entourage (parents, ami-e-s, etc)
→ Je contacte le 119 / le 3919 / le Défenseur des droits
→ Je contacte une association spécialisée
Vers qui se tourner ?
Le Défenseur des droits
Violences femmes info
Tél. 3919
Viols femmes informations
N° vert 0 800 05 95 95
Non au harcèlement
Tél. 3020
VIOLENCES
Osez en parler
APPELEZ LE
3919
le routard

## PROBLÉMATIQUES

- **La discrimination sexiste**
- **Pouvoir aborder le harcèlement et les violences sexuelles**
- **Savoir comment réagir et vers qui se tourner**

## PISTES D'ÉCHANGES AUTOUR DE L'ILLUSTRATION

Que voit-on sur ce dessin ?
Pourquoi les chaussures d'hommes forment-elles un cercle fermé ? Pourquoi les chaussures de femmes sont exclues du cercle / laissées à l'écart ? Que semble-t-il se passer ?
Qu'a voulu dénoncer l'auteur par ce dessin métaphorique ? *(Une situation de discrimination)*

## QUESTION 10

**Une fille, en se rendant dans son établissement scolaire, se fait siffler tous les jours par deux garçons qui attendent le bus devant chez elle. Qu'en pensez-vous ?**
**Réponse = c'est du harcèlement**

Cela pourrait être une tentative de drague si les faits n'étaient pas répétés et quotidiens. Le harcèlement, ce sont des petites attaques répétées, des comportements blessants qu'une personne fait subir à une autre régulièrement (propos insultants, à l'oral ou par sms, réseaux sociaux... ; blagues, gestes grossiers, sifflements...). On parle de harcèlement sexuel quand la sexualité entre en jeu. Ce sont surtout des femmes qui en souffrent et qui en sont victimes. Même si le mouvement lancé par des actrices fin 2017 contre un producteur américain pour dénoncer publiquement ses actes, a permis de plus en plus de dénonciations, les victimes parlent peu. Certaines ressentent de la honte ou de la peur. Il est important que chacun.e repère, empêche, dénonce les actes sexistes et le harcèlement.

Le harcèlement sexuel est punit de 2 ans de prison et 30 000 euros d'amende (3 ans de prison et 45 000 euros d'amende si la victime a moins de 15 ans).

## QUESTION 11

**Si vous êtes victime ou témoin de violences ou de discriminations sexistes, que faites-vous ?**
**Réponses = J'en parle à mon entourage (parents, ami-e-s, etc.) ; Je contacte le 119 / le 3919 / le Défenseur des droits ; Je contacte une association spécialisée.**

Tout dépend de la situation dans laquelle on se trouve. Dans tous les cas, il faut en parler pour trouver une aide appropriée. En parler à son entourage peut permettre d'être soutenu.e et accompagné.e dans les démarches et ne pas être seul.e.

Cette question est l'occasion de présenter chacune de ses institutions et permettre aux jeunes de les connaître pour trouver des ressources et de l'aide en cas de besoin.

## VERS QUI SE TOURNER ?

### Le Défenseur des droits
www.ledefenseurdesdroits.fr

### Le Secrétariat d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations
De nombreuses informations disponibles sur les droits des femmes, sur les chiffres-clés de l'égalité, ainsi que sur les violences faites aux femmes.
www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr

### Violences femmes infos
Pour lutter contre les violences, un numéro de téléphone « Violences femmes info » : 3919

Dans le cadre du plan du gouvernement contre les violences faites aux femmes, un numéro d'aide aux victimes a été mis en place. Le 3919 est un numéro d'accueil téléphonique et d'orientation des femmes victimes ou des témoins de violences. L'appel est possible 7/7 jours, anonyme , gratuit même depuis un portable. Plus d'informations : www.stop-violences-femmes.gouv.fr

### Viols femmes informations
N° vert 0 800 05 95 95

### "Non au harcèlement"
Le 3020 est un numéro gratuit depuis un téléphone fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés) : nonauharcelement.education.gouv.fr

### Fédération nationale des CIDFF
La Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles est un relais de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.
Plus d'informations et coordonnées des CIDFF en région : www.infofemmes.com

## DISCRIMINATION

Une discrimination est une inégalité de traitement infligée à une personne ou à un groupe de personnes. Elle peut se produire, par exemple, à l'occasion d'une demande d'inscription, d'accès à un stage, une école, un emploi, un logement… La discrimination sexiste est une discrimination due au fait d'être une femme ou un homme.

La loi française compte plus de 25 critères de discrimination (au 1er juillet 2019 — chiffre évolutif), ce qui constitue un dispositif très complet en matière de lutte contre les discriminations.

Plus d'informations sur www.ledefenseurdesdroits.fr

# UNE EXPO-QUIZ®, C'EST QUOI ?

**Le catalogue offre à ce jour une quinzaine de thématiques, à découvrir sur :**

## www.lemoutard-expos.fr

Directeur de publication : Frédéric TOUCHET – Chargée de projet : Élodie ROUZÉ – Rédaction : Anne BAPTISTE, Anaïs MOULIER, Élodie ROUZÉ, Frédéric TOUCHET
Illustrations : Nicolas JOURNOUD - Graphisme : Long Island – Relecture orthographique : Claire Mounier - Présidente de l'association AIME/Le Moutard : Guillemette LAFERRERE
Tous droits de reproduction réservés sans l'autorisation de l'éditeur

Une création le moutard

Avec le soutien de MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE – Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Rhône-Alpes – PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Création et conception : Association AIME / le moutard www.lemoutard-expos.fr - V. Rectorat de Lyon 09.2019